

# **Parti vert du Canada**

## **Plan fiscal**

### **Plateforme verte - Justification économique et fiscale**

Le Parti vert du Canada (PVC) a établi les mesures de sa plateforme en tenant compte de la durabilité environnementale et fiscale à long terme.

Le PVC suivra un cadre et une stratégie de planification fiscale qui, avec l'évolution des perspectives économiques, détermineront les processus et les délais de mise en œuvre des politiques chiffrées et non chiffrées du programme de 2021.

Le PVC surveillera et limitera le déficit et la dette à court et moyen terme, ce qui permettra de concrétiser des progrès urgents dans les domaines de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, des programmes de transition juste, des programmes de rétablissement post-pandémie, de la lutte pour l'accès au logement et contre l'itinérance au Canada et de la mise en œuvre de programmes dirigés par les Autochtones qui font progresser la réconciliation.

Le calendrier et la mise en œuvre des politiques liées à des changements de politique plus importants, y compris l'élargissement des programmes universels comme l'assurance-médicaments, le revenu minimum garanti et l'éducation postsecondaire gratuites, seront liés aux perspectives économiques d'avenir du Canada, aux revenus supplémentaires prévus grâce aux mesures de hausse des impôts et aux négociations avec les autres ordres de gouvernement.

Ainsi, les changements de politique proposés dans le programme du Parti vert du Canada seront mis en œuvre au fil du temps de manière à ne pas compromettre la viabilité financière des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

### **Principes économiques et fiscaux verts**

Les six valeurs fondamentales partagées par les partis verts du monde entier sont la démocratie participative, la non-violence, le respect de la diversité, la sagesse écologique, la justice sociale et la durabilité. Ces valeurs, en particulier les trois dernières, motivent nos intentions politiques et alimentent cette plateforme.

## ***Sagesse écologique***

Le PVC croit au consensus international selon lequel l'économie mondiale dépend trop des combustibles fossiles, que cette dépendance provoque des changements dans l'atmosphère et que ces changements doivent être arrêtés rapidement pour maintenir une biosphère viable. Conformément à ce consensus, le PVC appelle à une réduction de 60 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Canada d'ici 2030 et à une économie à carbone net négatif d'ici 2050. Pour respecter ces contraintes, il faudra transformer rapidement le secteur de l'énergie en passant des combustibles fossiles aux sources renouvelables tout en modifiant les habitudes de consommation et en réduisant le gaspillage d'énergie. Le PVC comprend qu'une transformation aussi drastique présentera à la fois des opportunités et des risques dans la production et la consommation d'énergie et que cette transformation aura des répercussions sur l'ensemble de notre économie et de notre société.

## ***Justice sociale***

Le PVC croit que la transformation de l'énergie doit se faire simultanément avec une réallocation des ressources économiques et fiscales pour faire avancer les intérêts de la justice sociale.

Au Canada, pour respecter nos engagements internationaux en matière de réduction des émissions de GES, il faut cesser le développement et la production de bitume et de gaz naturel et réduire rapidement la production de gaz et de pétrole conventionnels. Cela aura des effets importants sur la fiscalité et les finances, surtout pour les provinces productrices de combustibles fossiles, mais aussi pour le gouvernement fédéral. La plateforme du PVC comprend des mesures politiques et budgétaires pour centrer les impacts de la justice sociale dans cette transition vers une économie verte, y compris l'allocation de fonds pour permettre une transition juste des travailleuses et les travailleurs vers un nouvel emploi, si nécessaire.

En outre, la plateforme du PVC comprend des mesures visant à tirer parti des possibilités offertes par une transformation aussi drastique afin de faire progresser les questions de justice sociale dans tous les domaines. Parmi ces mesures, mentionnons des changements au système de soins de santé, y compris l'assurance-médicaments et les soins dentaires de base, la gratuité de l'enseignement postsecondaire et des écoles de métiers, l'annulation de la dette étudiante fédérale, un revenu minimum garanti, un financement accru des infrastructures municipales et communautaires, des services de garde d'enfants universels et des logements abordables.

Bon nombre de ces changements de politiques nécessiteront des négociations approfondies avec les provinces, les territoires, les municipalités et les gouvernements des Premières Nations, de la Nation métisse et des Inuits. L'issue de ces négociations ne peut être prédite avec certitude, mais un gouvernement du PVC s'en tiendra toujours aux principes énoncés ici.

### ***Durabilité environnementale***

En plus des besoins personnels et domestiques décrits ci-dessus, le PVC prévoit d'augmenter considérablement les dépenses pour diverses initiatives en matière d'environnement et d'infrastructure. Les changements climatiques nous ont forcés à changer. Des mesures telles que l'augmentation des dépenses pour les infrastructures d'intervention d'urgence, les chemins de fer et les transports en commun, la modernisation des bâtiments et d'autres besoins nécessitent un financement accru à moyen et à long terme. D'autres fonds pour des actifs à long terme comme le corridor énergétique d'un océan à l'autre seront disponibles à partir des fonds déjà mis de côté par le gouvernement pour des projets de combustibles fossiles comme les pipelines de bitume qui seront annulés en priorité par un gouvernement PVC. En outre, à mesure que l'approvisionnement en énergie sera transformé, des occasions se présenteront de mettre l'infrastructure physique du Canada aux normes modernes, par exemple en installant des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Le financement du secteur privé répondra à certains de ces besoins, mais le PVC s'attend à ce que le financement du gouvernement fédéral soit nécessaire, du moins à court terme, pour stimuler les investissements privés.

### **Engagement en faveur de la viabilité budgétaire - Règle et objectif budgétaires**

La plateforme du Parti vert utilise [les dernières prévisions économiques et fiscales de base du directeur parlementaire du budget](#).

Le Parti vert du Canada s'engage à assurer la viabilité financière à long terme.

Le PVC mettra en œuvre une règle fiscale de diminution du ratio de la dette au PIB au cours des cinq prochaines années si l'économie suit une trajectoire de croissance continue telle que présentée par les prévisions de base du DPB.

Le PVC s'engagera également à réduire le déficit nominal à moins de 30 milliards de dollars d'ici 2025-26 (ou 1 % du PIB) si l'économie suit une trajectoire de croissance continue telle que présentée par les prévisions de base du DPB.

Le PVC demandera une évaluation annuelle par le DPB de ses engagements à respecter la règle et l'objectif budgétaire. Cette évaluation sera mise à la disposition de l'ensemble de la population canadienne et présentée au Parlement.

Le Parti vert demandera également une évaluation annuelle par le DPB de la durabilité fiscale des structures fiscales des gouvernements fédéral et provinciaux. Le Parti vert répondra à l'évaluation du DPB dans son budget annuel.

### **Défis économiques et fiscaux**

Le PV reconnaît qu'il existe une incertitude importante liée au coût de certaines des mesures fiscales individuelles et d'autres mesures génératrices de revenus de la plateforme et que toute incertitude économique et fiscale est amplifiée lorsque ces mesures sont combinées et mises en œuvre à court terme.

En outre, les questions économiques et sociales telles que le vieillissement de la population, la faible croissance de la productivité, l'inégalité des revenus et le déclin du rôle du secteur manufacturier doivent être prises en compte lors de la mise en œuvre des mesures politiques.

Le PVC s'engage donc à procéder aux évaluations annuelles du DPB susmentionnées, à s'appuyer sur les perspectives économiques à venir du pays, sur les recettes supplémentaires attendues et sur les négociations avec les autres niveaux de gouvernement pour établir un calendrier de mise en œuvre prudent et à tenir compte des défis sociaux et économiques afin de gérer les risques et de procéder aux ajustements nécessaires pour garantir la viabilité budgétaire à long terme.

Le PVC reconnaît également qu'une collaboration accrue entre les niveaux de gouvernement est essentielle à la mise en œuvre réussie d'un certain nombre d'initiatives politiques de premier plan. C'est pourquoi la nécessité d'une action intergouvernementale coordonnée est soulignée tout au long de la plateforme.

La stratégie du PVC repose sur la reconnaissance du fait qu'un solide filet de sécurité sociale est avantageux pour les industries et les entreprises d'un pays.

Compte tenu de la concentration croissante des richesses parmi les riches individus et les grandes entreprises exacerbée par la pandémie de COVID-19, le modèle du PVC est basé sur la reconnaissance du fait qu'il reste une marge fiscale pour augmenter les

impôts sur ce groupe de personnes et d'entreprises à moyen terme. Ainsi, bien que la restructuration du code fiscal puisse poser des problèmes économiques à court terme et qu'il faille y remédier, les améliorations apportées à l'infrastructure sociale compenseront tout impact négatif que pourrait avoir, du point de vue de la compétitivité économique, une augmentation substantielle de la fiscalité.

## Comptabiliser l'incertitude

Pour gérer le risque et tenir compte de l'incertitude, le PVC réservera un tiers de la valeur des nouvelles mesures proposées pour un fonds d'urgence.

## Politiques chiffrées (2021)

Les politiques ci-dessous ont été chiffrées par le directeur parlementaire du budget en 2021. Toutes les politiques actuellement non chiffrées seront mises en œuvre conformément au cadre susmentionné et leur mise en œuvre respectera les règles et les objectifs budgétaires énoncés ci-dessus.

### Nouveaux revenus (M\$)

<i>Revenue changes (\$) millions</i>	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
Élimination des déductions de ressources et des incitations fiscales à l'investissement pour le secteur pétrolier et gazier	546	2,358	2,830	2,802	3,218
Élimination des déductions fiscales pour les frais de repas et de représentation des entreprises	207	835	860	884	909
Taxe sur les transactions financières	7,574	30,874	33,236	35,784	38,532
Éliminer la déduction sur les options d'achat d'actions des employés	1	6	13	28	50
Fonds de prévoyance	-2,776	-11,358	-12,313	-13,166	-14,236
<b>Total</b>	<b>5,552</b>	<b>22,715</b>	<b>24,626</b>	<b>26,332</b>	<b>28,473</b>

### Nouveaux investissements (M\$)

<i>Évolution des dépenses (en millions de dollars)</i>	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
Augmenter les dépenses publiques consacrées à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance afin	250	1,250	2,250	3,250	3,632

d'atteindre la norme internationale d'au moins 1 % du PIB par an.					
Élimination de la TPS/TVH fédérale (5 %) sur les coûts admissibles de construction de nouveaux centres de garde d'enfants	-	2	2	2	2
Gratuité scolaire postsecondaire et annulation de la dette étudiante fédérale	17,303	15,770	10,761	10,943	11,234
Soutien financier pour un supercalculateur climatique partagé	51	154	-	1	3
Juste part du Canada dans le financement international du climat	1,840	1,840	1,840	1,840	1,840
Soutien financier pour le logement avec services de soutien	1,037	1,113	1,261	1,415	1,575
Soutien financier pour les logements abordables hors marché, les coopératives et les logements sans but lucratif	52	405	818	1,319	1,921
Augmentation du taux de la déduction pour amortissement pour les logements locatifs construits à des fins particulières	107	302	469	615	747
Élimination de la TPS réputée pour les nouvelles unités locatives	-	347	359	371	383
Crédit d'impôt pour les dons de terrains à des fiducies foncières communautaires pour des logements abordables	-	-	-	-	-
Régime d'assurance-médicaments	-	5,210	10,717	11,101	11,484
Élargissement du crédit canadien pour personnes aidantes naturelles	131	536	579	626	678
Réforme des soins de longue durée	13,700	13,700	13,700	13,700	13,700
<b>Total</b>	<b>34,471</b>	<b>40,629</b>	<b>42,756</b>	<b>45,183</b>	<b>47,199</b>